



L'Union européenne : un acteur de sécurité et de défense face au retour de la géopolitique ?



Les Jeunes IHEDN - en partenariat avec la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg



07 février 2024



Parlement européen, Strasbourg

Intervenant.e.s

Bernard Guetta	Député européen (Groupe Renew Europe).
Gaspard Schnitzler	Directeur de recherche à l'IRIS.
Patrick Martin-Grenier	Administrateur de l'association Jean Monnet.
Alexandra Lesur (modératrice)	Rédactrice en chef auprès de Toute l'Europe.

Résumé

Bernard Guetta, commence par mettre en avant l'idée que l'Union Européenne (UE) s'est redéfinie au gré des changements géopolitiques entraînés par l'invasion russe en Ukraine. Il considère que l'UE s'est consolidée autour de la cause ukrainienne. Aujourd'hui, l'aide européenne est plus importante que l'aide américaine « tous budgets confondus ». Monsieur Guetta évoque l'idée d'un « tournant historique », où la concrétisation d'une union politique se fait ressentir de manière claire et limpide. Selon lui, il n'existe pas de division européenne vis-à-vis de l'effort collectif au profit de l'Ukraine. Seule la Hongrie - ou plutôt le Premier ministre Viktor Orban - s'isole face à la question ukrainienne mais n'a en même temps pas d'autres choix que de suivre la volonté des autres pays membres. Bernard Guetta pense que la majorité de la population européenne a une « très grande sympathie pour l'Ukraine » et a conscience des répercussions d'une potentielle victoire poutinienne si l'Ukraine venait à se retrouver seule face à la Fédération de Russie. Pour finir, il clos son premier argumentaire en précisant que cette union politique va se poursuivre du fait d'une nécessité grandissante d'actions dans la sphère géopolitique.

Bernard Guetta considère que l'annexion de la Crimée en 2014 a fait progresser les débats sur la question de la politique de défense européenne, sans pour autant en supprimer le tabou. Ce tabou est dû à une perception inexacte du concept de politique de défense commune. Selon lui, la défense commune est comprise dans le sens d'une « armée commune » alors qu'il faudrait plutôt la considérer comme un échange entre les pays sur les questions

de défense et de sécurité, des réflexions stratégiques communes voire des munitions communes ou une mise en commun des actions de défense. Cela n'enlève en rien selon lui la souveraineté des États. C'est en 2016 que le tabou est levé et que les discussions s'intensifient après une annonce de Donald Trump. Il annonce que s'il venait à devenir président, il ne soutiendrait pas de facto les États Baltes si ces derniers étaient attaqués par la Fédération de Russie, avant d'avoir vérifié qu'ils respectent bien « leurs obligations » envers les États-Unis. Désormais, la politique de défense commune de l'UE est théorisée (bien qu'encore inexistante). Depuis l'invasion, la population européenne et ses États se sont rendus compte de la « faiblesse des armées ». Cette prise de conscience a mené à une augmentation des budgets militaires dans un bon nombre de pays.

Patrick Martin Genier se concentre en premier lieu sur les sanctions à l'encontre de la Fédération de Russie. En février, l'UE est à son douzième train de sanctions économiques. Elles concernent un large panel d'acteurs : gouvernement, parlementaires, oligarques, entreprises, banques, organes de presse. Ces sanctions touchent environ 1 950 personnes et entités avec de nouvelles cibles actées par le Conseil Européen en décembre 2023 et février 2024. Au total, 22 milliards d'euros de fonds russe sont gelés au sein de l'UE. Les importations vers l'UE sont limitées, de même que les importations de produits européens pour la Russie sont impactés, surtout en ce qui concerne les produits qui peuvent servir à l'effort de guerre. Depuis l'invasion, l'économie russe s'est redéployée en économie de guerre. Les firmes pétrolières et gazières parviennent à faire des recettes dans d'autres pays comme l'Inde et la Chine. Cela alimente la croissance intérieure de la Russie mais le pays reste exclu du système SWIFT qui lui permettait de se développer à l'international et fait encore face à de fortes sanctions économiques.

Lors de sa deuxième intervention, Patrick Martin Genier évoque l'existence d'un texte européen : la boussole stratégique de l'UE. Ce texte atteste du renforcement de la politique européenne de sécurité et de défense pour 2030. Les principes fondamentaux : agir, protéger, investir et coopérer. L'objectif est d'augmenter la capacité de déploiement militaire pour faire face à toutes les menaces et particulièrement les menaces hybrides. Patrick Martin Genier considère qu'il est nécessaire de mutualiser les industries de défense, bien que cela semble complexe du fait d'une véritable concurrence. En effet, chaque pays souhaite privilégier ses industries et préserver ses intérêts. Concernant l'OTAN, l'intervenant considère que l'organisation reste indispensable à l'UE mais qu'il faut réévaluer et modifier son fonctionnement.

Gaspard Schnitzler évoque l'idée que l'industrie européenne de défense est sous-dimensionnée et qu'il s'agit d'une défaillance. L'UE fait face à certaines difficultés : elle ne parvient pas à fournir les obus et munitions promises à l'Ukraine. Il existe aussi des divisions politiques. Par exemple, le gouvernement d'extrême droite slovaque a bloqué des livraisons d'armes et les tensions franco-allemandes concernant les contributions de chacun existent bel et bien. De plus, l'UE reste dépendante de la législation américaine ITAR - International

Traffic in Arms Regulations. Enfin, les États n'adhèrent pas au concept de délégation de certaines actions à la Commission européenne en matière de sécurité et de défense. Au final, bien qu'il existe un accord global commun, le risque d'une lassitude s'installe. Deux instruments peuvent permettre d'impulser le réveil stratégique encore trop faible et le renforcement de l'Europe de la défense : l'EDIRPA (European defence industry reinforcement through common procurement act) et l'action de soutien à la production de munition - ASAP.

Pour ne rien rater des prochains événements organisés par Les Jeunes IHEDN
consulter leur [site internet](#).